Conseil d'arrondissement du 14ème

Séance du 27 septembre 2022

Vœu présenté par Melody Tonolli, Thierry Le Dez, et les elu.e.s de la majorité municipale relatif à la création de Journées du Matrimoine et du Patrimoine à Paris en 2023

Les collectivités territoriales sont des actrices essentielles de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par leur statut d'employeurs, par la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques, par leur connaissance et leur capacité d'animation des territoires, elles doivent être un véritable moteur de l'action publique pour l'égalité. Première loi globale, et texte de mobilisation de toute la société, la Loi du 4 Août 2014 « Pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes » réaffirme le rôle des collectivités territoriales pour atteindre une égalité effective.

En septembre dernier, 17 000 lieux emblématiques étaient proposés à la visite lors des journées du Patrimoine. 95 % de ces lieux ont été créés par des hommes. Comment expliquer cette réalité, alors que notre histoire regorge de scientifiques, d'écrivaines, de militantes, de femmes politiques, d'artistes, de résistantes ?

« Le plus souvent dans l'Histoire, "anonyme" était une femme ». Comme le souligne Virginia Woolf, les femmes ont très souvent été oubliées ou même effacées de l'Histoire.

Le matrimoine vise à valoriser l'héritage des femmes (culturel, artistique, scientifique, politique...) et à leur redonner leur juste place dans le récit historique. Le matrimoine est constitué de la mémoire des créatrices du passé et de la transmission de leurs œuvres. L'égalité entre femmes et hommes nécessite une valorisation de l'héritage des femmes.

Initiées d'abord en Europe depuis quelques années à Lièges, Bruxelles ou Florence, les Journées du matrimoine fleurissent aussi désormais en France. Rennes, Rouen, Nantes, Montpellier, Bordeaux, Saumur, de nombreuses villes en France ont déjà rebaptisé l'événement : les Journées du Matrimoine et du Patrimoine.

Depuis 2021, Bruxelles a par ailleurs lancé une nouvelle appellation, en remplaçant les Journées du patrimoine par : « Heritage Days », la journée de l'héritage, marquant aussi la volonté d'amplifier la diversité, d'intégrer la communauté LGBTQI+ et prendre en compte l'héritage colonial.

Depuis deux années, la Ville de Paris soutient et accueille les initiatives portées par HF IDF Matrimoine.

Les 12^e, 14^e et 20^e arrondissements se mobilisent déjà pour promouvoir des événements autour du matrimoine.

Le 14^{ème} arrondissement, s'est associé pour la 2^e année à cette démarche en organisant des journées du Matrimoine et du Patrimoine, avec des expositions, visites, balades, performances, conférences célébrant les grandes figures féminines de l'arrondissement.

Nous devons néanmoins aller plus loin. Il est aujourd'hui pertinent pour la Ville de Paris de dénommer la prochaine édition 2023 « Journées du Matrimoine et du Patrimoine ». En cohérence avec notre politique ambitieuse sur l'égalité femmes-homme, notamment dans l'espace public.

Sur proposition de Mélody Tonolli, Thierry Le Dez et des élu·e.s de la majorité, le Conseil d'arrondissement émet le vœu que la Ville de Paris :

- Organise dès 2023 des Journées du Matrimoine et du Patrimoine ;
- Interpelle la Ministre de la Culture et la Commissaire européenne à l'Éducation, à la Culture, au Multilinguisme à la Jeunesse et au Sport afin que les Journées Européennes du Patrimoine deviennent les Journées Européennes du Matrimoine et du Patrimoine.